

BILLET PASTORAL

Pourquoi des indulgences?

Selon le Petit Larousse, l'indulgence est la facilité à excuser ou à pardonner les fautes d'autrui. Indulgencier, pardonner, excuser, sont des mots synonymes pour exprimer une même réalité. Cependant, une faute a été commise et exige réparation, sinon il n'y aurait pas de justice.

Supposons un instant que j'ai volé à mon frère sa canne à pêche parce que je me suis rendu compte qu'il ne l'utilisait pas tellement. Cette canne à pêche n'est pas à moi. Pris de remord, je vais voir mon frère et lui demande pardon d'avoir pris son bien sans le lui demander. Mon frère me répond : « Je te pardonne mais je veux que tu me rendes ma canne à pêche ». Pauvre de moi, comme dirait Sol, un humoriste québécois, j'ai brisé la canne à pêche et je ne l'ai plus. Je t'en achèterai une autre dis-je à mon frère. Il me répond : « Je t'en fais grâce, de toute façon elle n'était plus bien bonne et je ne m'en servais pas souvent ». Mon frère m'a pardonné dans un premier temps et m'a exempté l'achat d'une nouvelle canne à pêche dans un deuxième temps. L'exemption de l'achat de la nouvelle canne à pêche, c'est cela une indulgence. En plus de me pardonner, mon frère a été indulgent envers moi.

Indulgences et sacrement du pardon

Qu'en est-il maintenant de l'indulgence au niveau de la doctrine de l'Église?

La pratique des indulgences dans l'Église est étroitement liée aux effets du sacrement de Pénitence.

Tout comme dans l'exemple avec mon frère, cité plus-haut, le pardon de Dieu nous rétablit dans la communion avec Lui mais il reste une peine due au péché, c'est-à-dire que nous devons réparer le tort que nous avons causé. Que ce soit par les souffrances que nous offrons durant notre séjour sur la terre ou en passant par le Purgatoire quand nous mourrons, nous sommes purifiés par le Christ dans l'unité de son Corps qu'est l'Église. Dans la communion des saints, les saints du Ciel, les âmes du Purgatoire et ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre, nous sommes tous unis. Ainsi, la Vierge Marie, les saints et tous ceux qui font la volonté de Dieu ont accumulé un trésor de grâces que l'Église peut utiliser pour aider ceux qui en ont besoin.

C'est dans ce trésor que l'Église puise abondamment les indulgences pour les distribuer aux membres de l'Église selon certaines conditions.

Indulgence partielle

Le fidèle qui, au moins le coeur contrit, accomplit une action à laquelle est attachée une indulgence partielle, obtient, outre la rémission de peine temporelle que lui vaut son action, une semblable rémission de peine grâce à l'intervention de l'Église. Elle peut être gagnée plusieurs fois par jour.

Indulgence plénière

Pour l'indulgence plénière il est nécessaire d'accomplir une action à laquelle est attachée l'indulgence et de remplir trois conditions : la confession sacramentelle, la communion eucharistique, la prière selon les intentions du Souverain Pontife. Il faut de plus que soit exclu tout attachement au péché, même véniel.

Ces trois conditions peuvent être accomplies plusieurs jours avant ou après l'exécution de l'action prescrite. Il suffit d'une seule confession sacramentelle annuelle pour obtenir l'indulgence; la communion et la prière selon les intentions du Souverain Pontife doivent être faites chaque fois qu'on veut gagner l'indulgence plénière. La condition de prier aux intentions du Souverain Pontife est pleinement remplie si l'on récite à son intention un Notre Père et un Je vous salue Marie. Une seule indulgence plénière peut être obtenue à chaque jour.

AVONS CÉLÉBRÉ :

SONT RETOURNÉS VERS LE PÈRE

Madame Bernadette Courcelles, veuve de Gérard Bellerive, décédée à l'âge de 87 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 10 février. (communauté Sainte-Agathe)
Monsieur Réal Gascon, veuf de Georgette Monette, décédé à l'âge de 80 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 13 février. (communauté Saint-Jean-Baptiste)
Bébé, Amélya Beaulieu, fille de Stéphane Beaulieu et de Solange Brière. Une cérémonie des anges a eu lieu le 14 février. (communauté Sainte-Agathe)
Monsieur Jacques Poulin, époux de Jacqueline Bélair, décédé à l'âge de 87 ans. Les funérailles ont eu lieu le 14 février. (Communauté Sainte-Agathe)
Madame Mariette Belhumeur, veuve de Albert Simoneau, décédée à l'âge de 88 ans. L'inhumation aura lieu au printemps. (communauté Sainte-Agathe)

DE LA COMMUNAUTÉ À LA PAROISSE

ACTIVITÉS PASTORALES

Célébration du baptême, dimanche 15 février à 15 h 00. (communauté Sainte-Lucie)

Réunion des marguilliers, lundi 16 février à 13 h 30

Groupe adolescent (Pardon et Eucharistie), lundi 16 février de 18 h 00 à 19 h 15.

PÈLERINAGE À L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Pèlerinage le 14 mars, départ à 8 h 00 du stationnement de l'église Sainte-Agathe. Coût 21\$, réservez à l'avance. Pour information : Manon 819 322-2915 ou Pierre 819 326-1507

Babillard

MINI-BAZAR (Notre-Dame-de-Fatima)

Mini-bazar le 15 février après la messe de 9 h 30. Venez voir


BOUTIQUE DU CLOCHER (Val-David)


Veillez prendre note que « La boutique du clocher » sera ouverte, samedi, le 21 février de 10h à 15h.

FÊTE FAMILIALE À SAINTE-LUCIE

L'Association Récréative de Sainte-Lucie en lien avec Kino-Québec organise **une journée neige samedi le 21 février de 12 h 00 à 16 h 00**. Au programme; dîner au hot-dog et soupe, jeux et activités sur la patinoire du village. Bienvenue à tous. Information 819 326-5354

MERCI POUR VOS OFFRANDES DE DIMANCHE DERNIER

	Offrandes	Prions	Lampions	Dîmes	Pauvres
<i>Notre-Dame-de-Fatima</i>	198,00	21,35	45,70	360,00	
<i>Sainte-Agathe</i>	660,55	47,87	137,55	390,00	10,35
<i>Saint-Agricole</i>	60,50	4,75			
<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	378,88	15,28	7,23		Vestiaire 1 126,21
<i>Sainte-Lucie</i>	181,65		18,00	160,00	
<i>Sainte-Maria-Goretti</i>	107,10				

	Lampe du sanctuaire	Lampe du souvenir ou lampe mariale
<i>Notre-Dame-de-Fatima</i>		Yolande
<i>Sainte-Agathe</i>	Fernande Paradis	Lucette St-Amant
<i>Saint-Agricole</i>		
<i>Saint-Jean-Baptiste</i>	Un paroissien	
<i>Sainte-Lucie</i>	Suzanne Hémond	
<i>Sainte-Maria-Goretti</i>		

Babillard

BAZAR SAINTE-LUCIE

Le Bazar de Sainte-Lucie sera ouvert **samedi le 21 février de 9h30 à 15h**. Le Bazar est situé au sous-sol de l'Hôtel de Ville. Pour information : 819 326-4992

SOIRÉE CANADIENNE

Veillez prendre note qu'il y aura **une soirée canadienne, samedi, le 28 février 2009, à 19h30**, à la **salle communautaire de Val-David, (église)**, située au 2490, rue de l'Église à Val-David.

Cette soirée est organisée au profit de la **Communauté Saint-Jean-Baptiste de Val-David** en collaboration avec l'**Association québécoise des Loisirs Folkloriques**.

Vous pouvez vous procurez des billets **au secrétariat de la paroisse, au coût de 15\$ par personne**.

Achetez votre billet le plus tôt possible car les **places sont limitées**. Pour information 819 322-2305

Voyage au pays de Moïse et des pharaons

André Daoust, curé de la Cathédrale (Saint-Jérôme), organise un voyage de quinze jours en Égypte au début de novembre prochain. Cela inclut le Caire, Alexandrie, les pyramides de Guizeh, une croisière sur le Nil, Louzor, Assouan, Abou Simbel, etc.

Il invite les intéressés à une RÉUNION D'INFORMATION qui aura lieu le dimanche 22 février à 13 h 30 au sous-sol de la cathédrale, 355, Place Curé-Labelle, Saint-Jérôme.

Pour de plus amples renseignements ou pour nous aviser de votre présence, veuillez téléphoner à Chantal (450 437-2324) ou à André (450 432-9741)

S e m a i n e d u 1 5 f é v r i e r 2 0 0 9			
Lundi 16 février			férie
Sainte-Agathe	10 h 30	Thérèse Ch. Legault Lucienne Mantha	Réjeanne St-Jean Diane et Yves Latour
Mardi 17 février			férie
Sainte-Agathe	10 h 30	Gérard Monette (ann) Huguette D. Moulin	ses enfants Suzanne St-Pierre
Val-David	16 h 00	René Bellemare	Diane Bellemare
Mercredi 18 février			férie
Fatima	10 h 30	Gérald Tougas Fernande B. Bélanger	M. et Mme François Legault son époux
Vendredi 20 février			férie
Sainte-Agathe	10 h 30	Lauré Lajeunesse (ann) Rita Léonard Larocque	Claude et Linda Aline et Yvon
Val-David	16 h 00	Rémi Schneeberger	Club social MRC des Laurentides
Samedi 21 février			férie
Sainte-Agathe	16 h 30	Adrien Brazeau (ann) Jean Locas (ann) M. et Mme Elzéar Milaire et J.-Claude (ann)	son épouse et ses enfants son épouse Ernest
Dimanche 22 février			7^{ème} dimanche du temps ordinaire
Sainte-Agathe	11 h 00	Albert Deslauriers (ann) Raymonde Guindon (ann) Gilbert et Gérard Simon (ann)	ses filles sa famille Carol et Christian
Fatima	9 h 30	M. et Mme Aurèle Légaré Jean-Louis Legault (ann) Soeur Cécile Jeannotte	succession son épouse Normand Bazinet
Val-David	9 h 30	Yvette Laporte Martin Simard	Monique Gaudreau son père, sa mère et ses soeurs
Lantier	9 h 30	Maurice Boisvert René Gilbert	Marguerite B. Verrette Roger Gilbert
Sainte-Lucie	11 h 00	Rachel Coallier Intention personnelle	Suzanne et Jean Hémond Monique Paiement
Saint-Agricole	11 h 00	Stéphane Brien Jesus Tobajas	Raymond Brien Louise Boutin